

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026 à 20 h

Finances, commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

Services Techniques

05. Concours des Maisons Fleuries et Jardins potagers VIRE NORMANDIE pour l'année 2026

Sébastien LEBRUN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux opérations de classement des candidats effectuées par le jury du concours des jardins potagers Vire Normandie, édition 2026, le Mercredi 26 août, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **360,00 € TTC** en bons d'achats répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **180€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « jardin pour le besoin personnel et familial » en fonction du classement ci-après.

Classement	1 ^{ère} CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL	Montant du bon d'achat
1	HUARD Jean-Paul - VAUDRY	80 €
2	HEUDE Bernard 89 Impasse Evelyne Burgot - VIRE	60 €
3	LEBRETON Claude 2, Impasse des Géraniums - VIRE	40 €

TOTAL 180,00 €

- 2) Une enveloppe de **180€00** à la 2nd catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » en fonction du classement ci-après.

Classement	2 ^{ème} CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL	Montant du bon d'achat
------------	---	------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Délibération n°2026/09/28/05 du 28 septembre 2026 à 20 h



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	LECONTE Jacques - 155 rue de Bretagne - VIRE	80 €
2	DELEBARRE Valérie - 82 Impasse de Picardie "Les Péniches" - VIRE	60 €
3	ROBLOT Yves - 19 Place du Champ de Foire -Les Terrasses du Vaudeville - VIRE	40 €
TOTAL		180,00 €

Suite aux opérations de classement des candidats effectuées par le jury du concours des maisons fleuries Vire Normandie, édition 2026, le Mercredi 26 août, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **400,00 € TTC** en bons d'achats répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **280€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « maison avec jardin » en fonction du classement ci-après.

Classement	1 ^{ère} CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN	Montant du bon d'achat
1	LEBRETON Claude 2, Impasse des Géraniums - VIRE	90 €
2 Exo	LEBOSSÉ Yvette 3, rue Lecorbusier - VIRE	70 €
2 Exo	MARIE Michel – 1088 Mabon - ROULLOURS	70 €
4	DESSEROIR Philippe – 207, Chemin des Carreaux - VAUDRY	50 €
TOTAL		280,00 €

- 2) Une enveloppe de **120€00** à la 2^{ème} catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) en fonction du classement ci-après.

Classement	2 ^{ème} CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres)	Montant du bon d'achat
1	LECANU Yves 606, avenue Georges Pompidou – Bât. A - Appt. N° 55 - VIRE	60 €
2	DESCHAMPS Thérèse – La Besnardière - 116ème RI USA – Bât. B – Appt. n° 15 - VIRE	40 €
3	JONDOT Véronique – La Besnardière - 116ème RI USA – Bât. C – Appt. n° 31 - VIRE	20 €
TOTAL		120,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/05 du 28 septembre 2026 à 20 h

Titre :	3 ^{em} CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	---

Titre :	4 ^{EME} CATEGORIE COMMERCE (pas d'inscrit)
---------	--

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Affaires Juridiques et Citoyenneté » du 31 août 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces différents prix,
- De donner tous pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

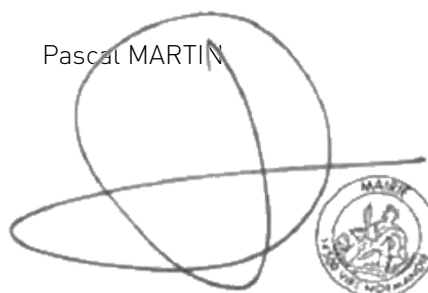
Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Dimitri RENAULT
Dimitri RENAULT

✓ Certifié par * youtrust

Pascal MARTIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/05 du 28 septembre 2026 à 20 h

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent : 0

Le 28 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 22 septembre 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra		☒		Dimitri RENAULT
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck	☒			
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël		☒		Jacques SALLARD
GOETHALS Corentin	☒			
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Mailys	☒			
KINIC Pascale	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril		☒		Maryse DUVAUX
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Hélène	☒			
MARCHAND Patrice		☒		Lucien BAZIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026

Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/05 du 28 septembre 2026 à 20 h

MARIE Jérémie		☒		Nicole DESMOTTES
MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie		☒		Martine ROBBES
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier	☒			
PELÉ Jocelyne	☒			
PICOT Régis	☒			
PORÉE Alexandre		☒		Mailys GUILBERT
POULLARD Philippe	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Pascal MARTIN
RIVOALLAN Mary	☒			
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/05 du 28 septembre 2026 à 20 h